



Coopération Cameroun – Banque Mondiale
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Ministry of Housing and Urban Development
SECRETARIAT GENERAL - GENERAL SECRETARIAT
Cellule de Coordination – Coordination Unit
Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
Cameroon Inclusive and Resilient Development Cities Project



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PDVIR

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 000471/C/ID/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/03-2022 DU 01 AVR 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA SOLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N°00061/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2021 du 29/10/2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA FORMATION SUR LE THEME : « GESTION DES CONTRATS » AU PROFIT DES UTL ET DES AUTRES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDVIR DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE, ET YAOUNDE

FINANCEMENT : Banque mondiale (IDA)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu la décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu La Sollicitation des Manifestations d'Intérêt (SMI) N°00061/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2021 du 29 Octobre 2021 ;
Vu le Rapport d'analyse de la proposition technique et financière signé du Comité Ad hoc du 15 Décembre 2021 ;
Vu le procès-verbal de la CSPM du PDVIR du 03 Février 2022, relatif à l'adoption du rapport de la SMI et du projet de contrat ;
Vu le procès-verbal du contrat négocié le 14 Mars 2022;

DECIDE :

Article 1^{er}– Le consultant ci-après cité est retenu comme attributaire de la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt (SMI) susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
Monsieur Samson BOSSO BOSSO, Tel: (237) 696 63 04 41/ 679 70 13 58, Email: sbossobosso@yahoo.fr	17 300 000 FCFA HTVA, 20 630 250 FCFA TTC	6,5 mois : 0,5 mois phase 1 (formation de base en présentiel) et 06 mois phase 2 (formation continue à distance)

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CSPM/PDVIR
- CCP/PDVIR
- Consultant Samson BOSSO BOSSO .

